

L'ECHO EXPRESS

DE VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY



AVRIL 2025



Pour votre information, la commune dispose de plusieurs logements à louer sur les deux villages

A Faverolles, deux logements en centre bourg :

- 1- Un grand appartement meublé de 3 pièces environ 80m², situé au 1^{er} étage au-dessus de la mairie, comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres dont une ayant en enfilade, une petite surface mansardée pouvant accueillir un espace de rangement ou de jeu pour un enfant, salle d'eau, WC.
- 2- Un appartement non meublé de 3 pièces environ 70 m², situé au-dessus de l'épicerie, comprenant : une très belle entrée au rez-de-chaussée avec arrivée et évacuation d'eau pouvant servir de buanderie. A l'étage, une cuisine, un salon-salle à manger, deux chambres, une salle d'eau, WC.

Pour tout renseignement et visite, vous pouvez contacter la mairie de Faverolles au 02 54 40 42 11 ou à la mairie de Villentrois 02 54 41 03 70

A Villentrois, un logement en centre bourg (disponible en septembre) :

- 1- Un appartement non meublé de 3 pièces environ 75 m² situé au 1^{er} étage 20 rue Delalande (ancien presbytère), comprenant : cuisine, une arrière-cuisine, un salon-salle à manger, deux chambres, une salle de bain, WC, un espace commun herbeux à l'arrière du bâtiment jouxtant la bibliothèque et un cabanon privatif pour rangement.

Pour tout renseignement et visite, vous pouvez contacter la mairie de Villentrois au 02 54 41 03 70

Travaux accès personnes à mobilité réduite

Les travaux d'accès à la mairie de Villentrois pour les personnes à mobilité réduite ont débuté lundi 30 mars pour une durée indéterminée. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux et mettons tout en œuvre pour que les services restent optimums et que vous soyez le moins impactés possible.

Chiens en divagations

Malgré de nombreux rappels, nous constatons que les incivilités concernant les déjections canines perdurent. De nombreuses plaintes de riverains, ainsi que de promeneurs arrivent en mairie. Nous vous remercions de bien vouloir respecter l'espace public. Aussi, nous vous rappelons que cela est sanctionnable d'une amende de 135.00€ et que tout chien errant peut être conduit à la fourrière.

Cimetière de Villentrois

Nous vous rappelons que les grilles du cimetière de Villentrois restent très souvent ouvertes, amenant à des dégradations des pilastres. Afin de préserver la solidité de l'édifice, nous vous remercions de veiller à la bonne fermeture de celles-ci.

Cérémonie commémorative du 08 Mai 2025

1. Rassemblement à 8h45 à Faverolles à la stèle Chevalier ; et à 9 h00 aux monuments pour dépôt de gerbe.
2. Rassemblement à 10h15 devant la mairie de Villentrois. Défilé avec la musique d'Ecueillé, dépôt de gerbe aux monuments suivi d'un vin d'honneur.

Fermeture des bureaux

L'agence Postale Communale : fermée du 28 avril au 02 mai 2025, le 13 mai et le 27 mai pour formation

La mairie de Villentrois : fermée du 30 avril au 2 mai 2025 et le 9 mai

La mairie de Faverolles : fermée le 09 mai 2025

Vous pouvez contacter en cas d'urgence les élus.

Ouverture de la pêche au plan d'eau de Villentrois

L'ouverture de la pêche le 29 mars dernier a connu un franc succès, de nombreux pêcheurs ont répondu présents, avec des compliments adressés aux agents communaux pour leur travail de réaménagement du site. Une buvette était tenue par Cookie café.

Ouverture de la pêche au plan d'eau de Faverolles

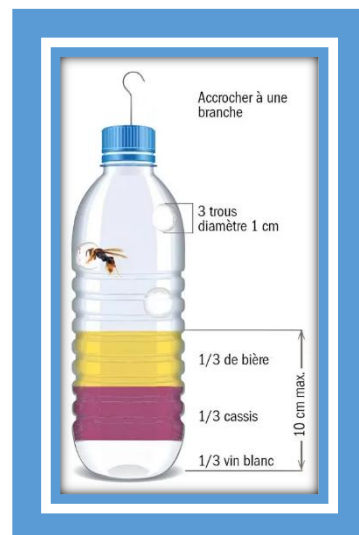
L'ouverture de la pêche à l'étang de Faverolles aura lieu le 1^{er} mai 2025 avec buvette et restauration tenus par l'association des petits loups au profit des élèves de nos écoles.

Frelons asiatiques

L'époque pour la capture des frelons asiatiques est arrivée, pensez à poser vos pièges. Sachez que chaque frelon capturé à cette période (du 15 mars au 15 mai environ) est un nid en moins. Même les personnes qui ne possèdent pas de ruche peuvent piéger. Un piège est simple à réaliser : (modèle ci-contre) vous suspendez ensuite ce piège dans un arbre près de chez vous.

Parking épicerie Villentrois

Pour rappel, un parking de 5 emplacements est à votre disposition en montant « impasse du parc » situé à 20 mètres de l'épicerie, sur la gauche, permettant ainsi de palier à l'interdiction de stationner devant l'épicerie.



Concours des maisons fleuries

Le concours départemental des maisons fleuries est ouvert avec une inscription en mairie jusqu'au 6 juin 2025 dernier délai.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

DE MAI 2025

- **Dimanche 11 Mai** : organisé par le Comité des Fêtes : Randonnée pédestre, brocante gratuite, marché fermier, restauration rapide et animations par la fanfare de Nouans-Les-Fontaines aux étangs de la Planche-Baron à Villentrois
- **Dimanche 18 mai** : organisée par ACS 36 Brocante à la Halle d'accueil de l'étang de Faverolles
- **Mercredi 28 mai** (veille d'ascension) : à partir de 19 heures 30 « fête de l'entrecôte » organisée par l'US Faverolles à la halle d'accueil de Faverolles, animée par AD'OK et Cyril Music.

Un collectif d'Associations locales s'est créé afin de proposer des animations pour financer la venue du cirque Bidon en juillet dans notre commune dont une après-midi Guinguette à la Halle de Faverolles le 22 juin (date à retenir).

Animations en soutien au cirque Bidon :

A partir du 1^{er} mai : tombola dans nos deux épiceries plus vente de tickets.

Samedi 24 mai 19h00 – Soirée festive avec animation musicale à Faverolles place de l'Eglise

Réservation repas à l'épicerie 02.54.40.63.64

VILLENTROIS

Faverolles-en-Berry (Indre 36)

Aire de loisirs de la Planche baron
Village de Villentrois

Randonnée pédestre (sous égide FFRP)
10, 12 et 18 kms

Café et 2 ravitailllements

Organisée par le comité des Fêtes de Villentrois

DIMANCHE 11 MAI 2025

Inscription dès 7h45

Non licenciés 4 euros

Licenciés et enfants de moins de 12 ans 2 euros 50

Toute au long de la journée brocante gratuite et marché fermier animé par la fanfare de Nouans-les-Fontaines
Buvette et restauration sur place

Inscription à la brocante
auprès de Mr Segret

Au 06.98.83.08.41 ou
02.54.41.09.39



Merci
d'apporter
votre gobelet



**FAVEROLLES en
BERRY**

18 mai 2025

BROCANTE GRATUITE

6h.

**HALLE DE
FAVEROLLES**

**Route de Nouans-les-fontaines
(étang).**

Restauration sur place / buvette.

**pour plus de renseignement tel
06 69 95 15 20**

BERCE DU CAUCASE

Une Espèce Exotique Envahissante problématique...

Elles atteignent généralement une hauteur de 1 à 2,5 mètres et ont de larges feuilles composées, souvent avec une forme arrondie. Leurs tiges sont généralement vertes avec des variations violacées.

Quelles sont les précautions à prendre ?

- 1 - Ne pas toucher à la plante sans s'être muni d'une tenue adéquate.
- 2 - Évitez le contact avec la sève. Attention aux projections de gouttelettes

Quels sont les symptômes ?

- Peau rouge et gonflée
- Apparition d'ampoules, suintantes, parfois nombreuses
- Apparence d'une brûlure (2e degré)
- Photosensibilisation et hyper-pigmentation des zones touchées persistante à longue durée.

Comment réagir en cas de contact avec la Berce du Caucase ?

- Éliminez la sève le plus rapidement possible, en prenant soin de ne pas étendre la surface de la zone touchée.
- Faites ensuite couler de l'eau, avant de laver au savon.
- Rincez abondamment.
- Évitez une exposition de la peau au soleil pendant plusieurs jours.
- Surveillez l'apparition de réactions.
- Consultez sans tarder un médecin ou un centre anti-poison en cas d'apparition de brûlures.

Comment lutter contre cette Espèce Exotique Envahissante ?

Solution : Peu coûteuse mais efficace !

Mettre les racines à l'air des jeunes plantes avec une pelle/bêche. Répétez l'action si nécessaire jusqu'à l'élimination de la plante. Attention au contact avec la plante et aux projections de sèves, utiliser une tenue adaptée.

ATTENTION !!! NE SURTOUT PAS LA TOUCHER

En effet, sa sève est phototoxique et provoque des dermatoses (brûlures) douloureuses qui apparaissent 2 à 5 jours après le contact.

Une hospitalisation peut être nécessaire. Il reste une hyperpigmentation de la peau qui peut durer plusieurs années.



Syndicat Mixte des Bassins Versants du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont

02 54 40 50 67 technicien.rivieres1968@orange.fr

Document réalisé par Sandie JOURDAIN stagiaire au SMBVMTIA

AMBROISIE la détruire mais ne pas la faucher

